

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250925-C106-2025-DE Date de télétransmission : 01/10/2025 Date de réception préfecture : 01/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 18 heure, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Michel Lacouturière à Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre **BOSDEVIGIE**

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 septembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	24	5	4	1	1

Membres présents: ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER MICHELLE, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : COLIN Juliana à SIMON Philippe - DUGAY Marie à BAUDEMONT Dominique - LOURADOUR Patricia à SUDRON Frédéric – MALET Patrick à MUZETTE Thierry – MARQUES Evelyne à GASCHET Gérald.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : DELEFOSSE Laurent - GORA Richard - LEVET Elise - PLAZANET Mélanie

Membres absents: SIMON Isabel. Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

FINANCES

Délibération n° C106-2025 : décision modificative au budget eau n°2

Suite à l'affectation des résultats 2024 des budgets des communes, il s'agit d'équilibrer les écritures en fonction des excédents et déficits constatés :

Dépenses d'investiss	ement		
Nature	Détail	Montant	
1068	Autres réserves	91 588,89 €	
Recettes d'investisse	ment		
Nature	Détail	Montant	
1068	Autres réserves	91 588,89 €	

Il s'agit pour le Conseil d'adopter la décision modificative ci-dessus proposée

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix pour décident :

D'adopter la décision modificative ci-dessus proposée

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents. Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 26 septembre 2025 Le Président,

Acte rendu exécutoire le : 0 1 OCT. 2025 des Portes de Vassivière

Communaute de Communes

p. 1/1